



Amman, le 14 avril 1993

(Traduction)

Monsieur,

J'ai l'honneur de me référer à l'Accord sur le transport aérien conclu entre le Gouvernement du Royaume hachémite de Jordanie et le Gouvernement du Canada, et signé à Amman le 10 mai 1990.⁽¹⁾

J'ai également l'honneur de proposer, au nom du Gouvernement du Royaume hachémite de Jordanie, que l'Annexe à l'Accord sur le transport aérien soit remplacée par la nouvelle Annexe ci-jointe.

Si cette proposition agréée à votre gouvernement, je suggère que votre Réponse à cet effet et la présente Note constituent, entre nos deux gouvernements, un accord qui entrera en vigueur à la date de votre réponse.

Je vous prie d'accepter, Monsieur, les assurances de ma très haute considération.

(signé)

Ahmad Jweiber

Monsieur Andrew Robinson
Ambassadeur extraordinaire
et plénipotentiaire du Canada
auprès du Royaume hachémite de Jordanie

(1) Recueil des traités du Canada 1990 No 9